

MISSION D'ASSISTANCE AU CONTRÔLE DE LA
DISTRIBUTION PUBLIQUE DE GAZ CONCÉDÉE PAR
LE SIAGEP À GRDF



Résultats de l'exercice 2012 de GrDF

18, rue de la Pépinière – 75008 PARIS

Tél. : 01 44 70 78 10 – Fax : 01 44 70 19 34

e-mail : contact@aeconseil.fr

Edmond COUSIN

Mardi 16 septembre 2014

AEC – AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS

- Expertise sur les marchés de l'électricité et du gaz depuis 20 ans
 - Plus de 1000 missions auprès des collectivités
 - Expertise reconnue, parfaite maîtrise des acteurs, connaissance approfondie des réseaux et des coûts supportés par les opérateurs
- Expertise technique, économique, financière et juridique
 - Equipe pluridisciplinaire
 - Maîtrise du fonctionnement des collectivités, des marchés publics
- Parfaite indépendance
 - Société coopérative d'intérêt collectif, sous actionnariat majoritaire public (FNCCR) et salariés
 - Exclusivement tourné vers les collectivités

PLAN DE LA PRÉSENTATION

- ▶ **Introduction**
- ▶ **La concession et son évolution en 2012**
- ▶ **Constats sur les principaux domaines d'analyse**
 - ↳ L'infrastructure de distribution (inventaire technique)
 - ↳ La surveillance, la maintenance du concessionnaire
 - ↳ Les incidents affectant les ouvrages concédés
 - ↳ Les relations avec les usagers
 - ↳ Les éléments patrimoniaux (inventaire comptable)
- Points forts / points faibles/ écarts
- Positionnement des communes du SIAGEP

INTRODUCTION

- ▶ **Les résultats analysés sont ceux des exercices 2011 et 2012 de GrDF**
- ▶ Sur le fond, thèmes abordés :
 - ↳ Poursuite de l'actualisation des indicateurs de la concession (Tableau de bord)
 - *Suivi de la concession sur l'ensemble des domaines caractéristiques*
 - *S'inscrit dans la continuité des analyses souhaitées par le SIAGEP au titre de l'exercice 2010 (diagnostic général/ tableau de bord)*
- ▶ Le concessionnaire a été entendu :
 - ↳ Le 2 octobre 2013 (audit des résultats de GrDF)
 - ↳ Une demande d'informations préalable nécessaires à la mission
 - ↳ Une demande d'informations complémentaires
- ▶ Des difficultés à obtenir des éléments sur l'exercice 2011.
Des réponses complémentaires très incomplètes

- ▶ Introduction
- ▶ **La concession et son évolution en 2012**
- ▶ **Constats sur les principaux domaines d'analyse**
 - ↳ L'infrastructure de distribution (inventaire technique)
 - ↳ La surveillance, la maintenance du concessionnaire
 - ↳ Les incidents affectant les ouvrages concédés
 - ↳ Les relations avec les usagers
 - ↳ Les éléments patrimoniaux (inventaire comptable)
- Points forts / points faibles/ écarts
- Positionnement des communes du SIAGEP

LA CONCESSION ET SES ÉVOLUTIONS EN 2012

▶ Le régime d'exploitation

3 contrats de concession

↪ Un contrat (09 /12/1999) → 25 communes : périmètre "historique"

↪ Deux contrats : → 3 communes : "DSP Loi Sapin" Vescemont (15/09/2008) - Merou/Moval (19/03/2009)

▶ Le périmètre desservi :

28 → 28 Communes

45 981 Hab ; 32,2% de la population

54,6% des résidences principales raccordées

▶ Le réseaux de distribution

287 km → 292 km (+4,5 km / +1,6%)

▶ Le service public

10 117us → 10 360 us (+243 us / +2,4%)

28,4 m/us → 28,1 m/us

L'acheminement

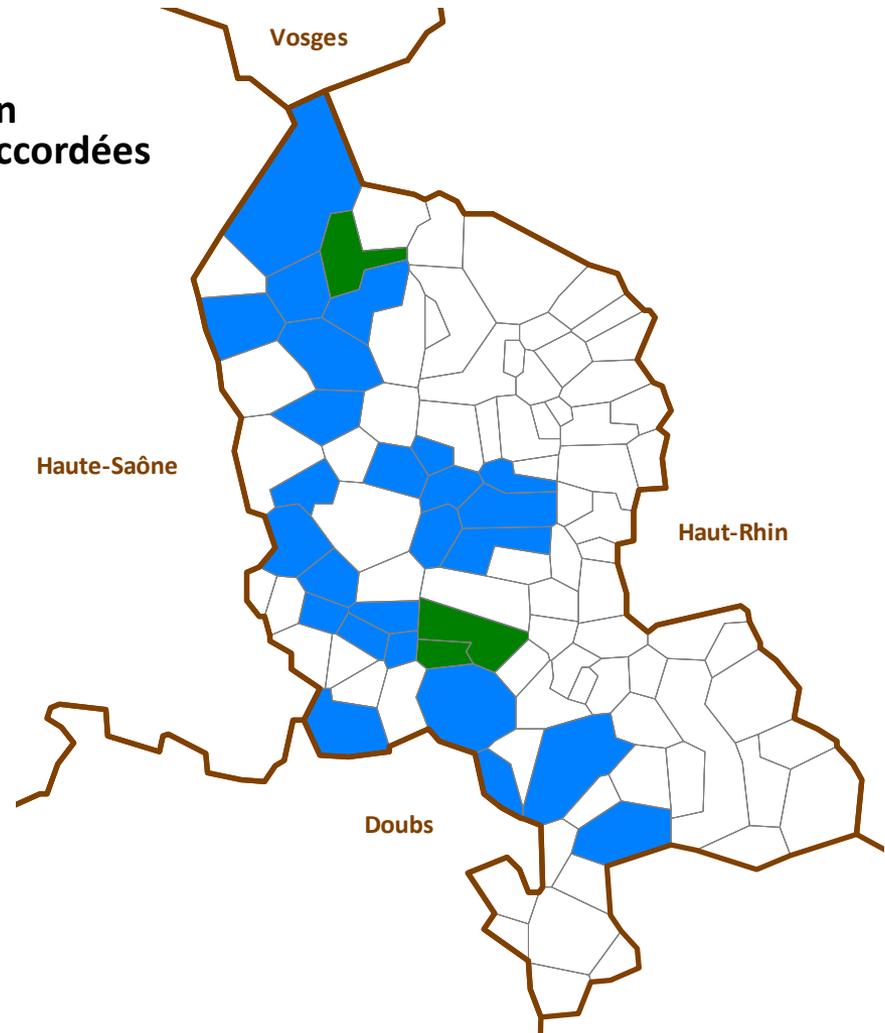
406 → 365 GWh (-41 GWh)

3,4 → 3,2 M€ (-120 k€)

▶ L'actif concédé

21,5 → 22,8 M€ (+1,3 M€ / +6,3%)

2 124 €/us → 2 208 €/us



- ▶ Introduction
- ▶ La concession et son évolution en 2012
- ▶ **Constats sur les principaux domaines d'analyse**
 - ↳ L'infrastructure de distribution (inventaire technique)
 - ↳ La surveillance, la maintenance du concessionnaire
 - ↳ Les incidents affectant les ouvrages concédés
 - ↳ Les relations avec les usagers
 - ↳ Les éléments patrimoniaux (inventaire comptable)
- Points forts / points faibles/ écarts
- Positionnement des communes du SIAGEP

Points forts/points faibles/ écarts



- Une fiabilisation continue des inventaires techniques (remontées du SIAGEP)
- La production d'un inventaire technique des robinets complet (y compris les organes de classe 4)
- Une infrastructure jeune en moyenne (absence de réseaux de plus de 45 ans)



- L'absence d'un inventaire technique des branchements individuels

Dispositions de l'article 2 insatisfaites

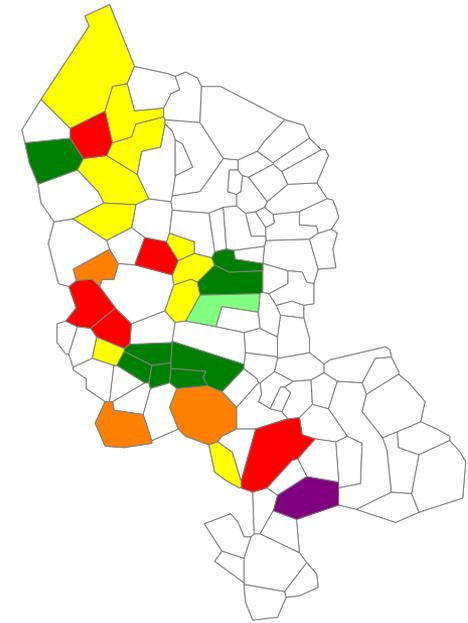
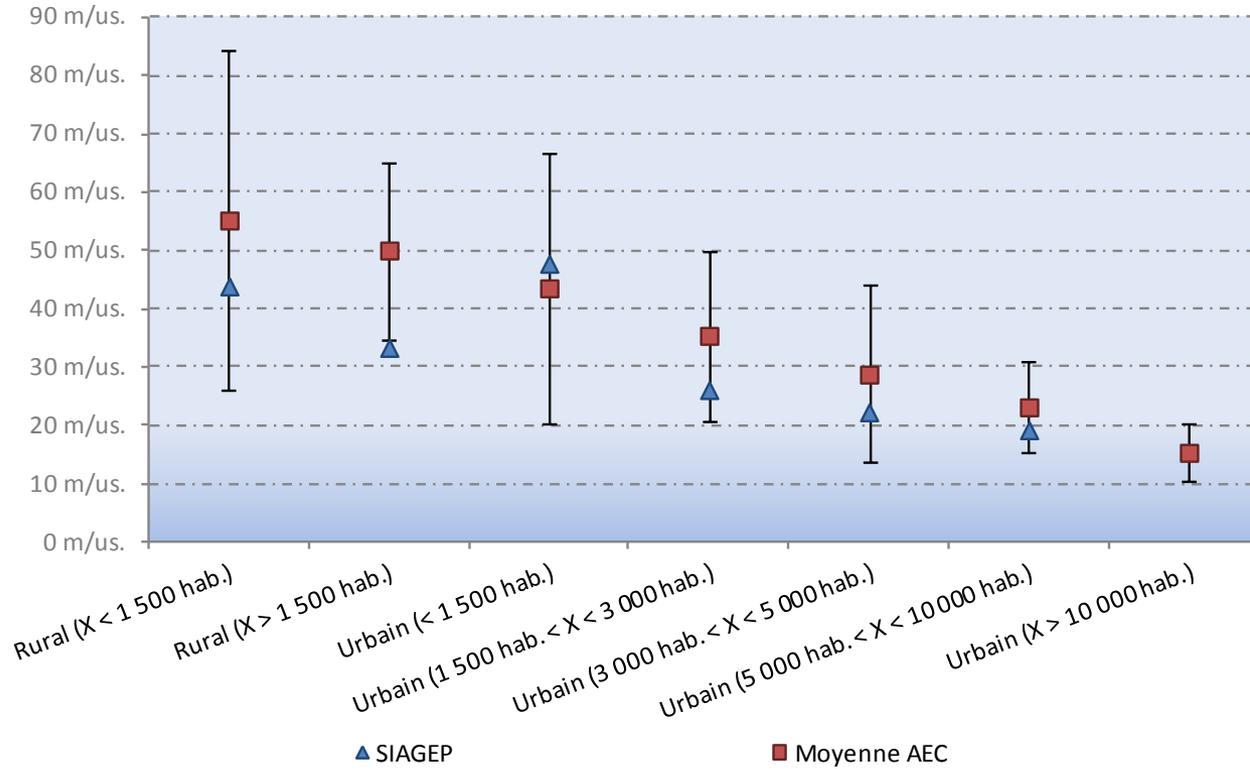
- Un inventaire des ouvrages alimentant les immeubles collectifs incomplet



- Divergence d'inventaire entre deux sources techniques censés représenter une même réalité (modification de la demande du SIAGEP)
- Des interrogations sur le devenir des réseaux exploités en basse pression

CONSTATS D'ANALYSE ... LA CONSTITUTION DE L'INFRASTRUCTURE (TECHNIQUE)

Positionnement du SIAGEP ... le linéaire par usager

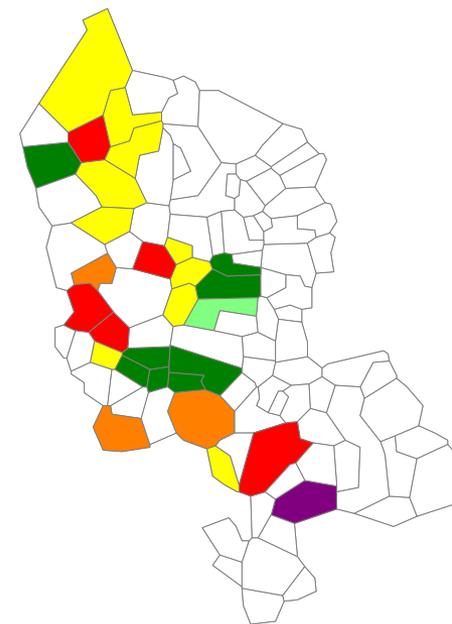
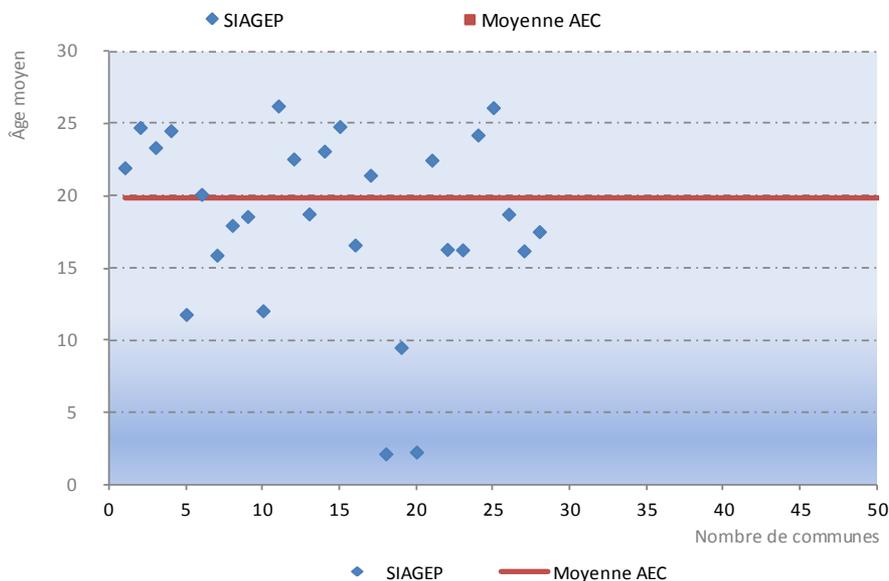
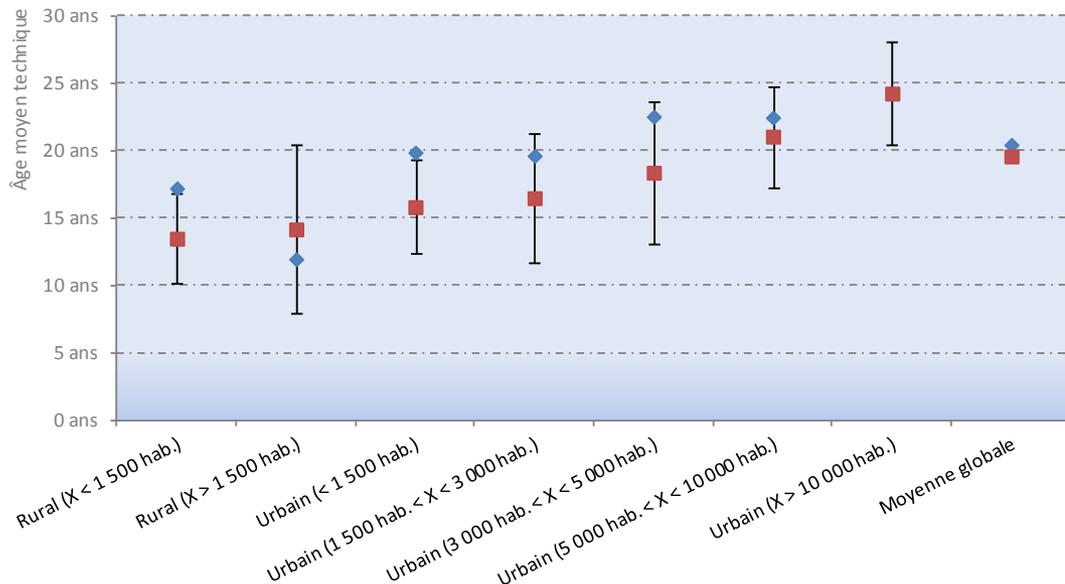


- Urbain (5 000 hab. < X < 10 000 hab.)
- Urbain (3 000 hab. < X < 5 000 hab.)
- Urbain (1 500 hab. < X < 3 000 hab.)
- Urbain (< 1 500 hab.)
- Rural (X > 1 500 hab.)
- Rural (X < 1 500 hab.)

CONSTATS D'ANALYSE ... LA CONSTITUTION DE L'INFRASTRUCTURE (TECHNIQUE)

Positionnement du SIAGEP ...

l'âge moyen des réseaux

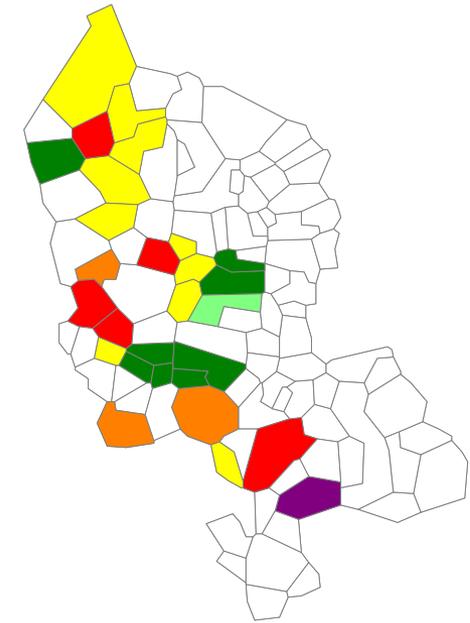
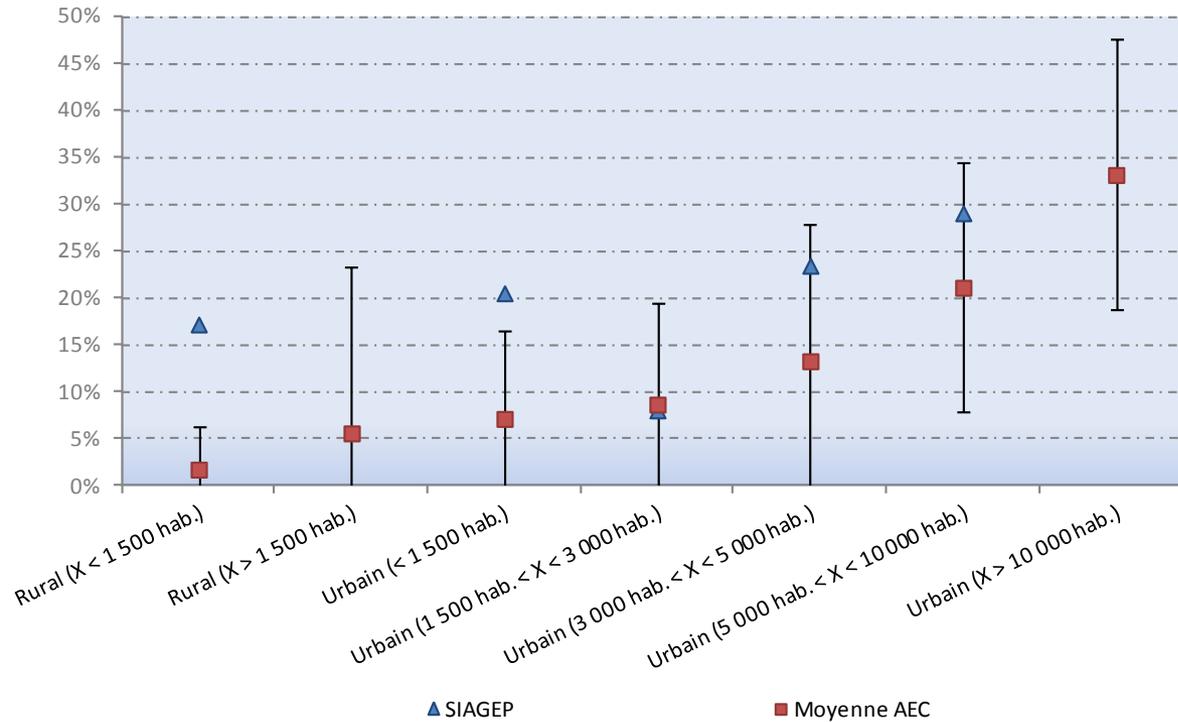


- Urbain (5 000 hab. < X < 10 000 hab.)
- Urbain (3 000 hab. < X < 5 000 hab.)
- Urbain (1 500 hab. < X < 3 000 hab.)
- Urbain (< 1 500 hab.)
- Rural (X > 1 500 hab.)
- Rural (X < 1 500 hab.)

CONSTATS D'ANALYSE ... LA CONSTITUTION DE L'INFRASTRUCTURE (TECHNIQUE)

Positionnement du SIAGEP ...

Part des réseaux de plus de 30 ans



- Urbain (5 000 hab. < X < 10 000 hab.)
- Urbain (3 000 hab. < X < 5 000 hab.)
- Urbain (1 500 hab. < X < 3 000 hab.)
- Urbain (< 1 500 hab.)
- Rural (X > 1 500 hab.)
- Rural (X < 1 500 hab.)

Points forts/points faibles/ écarts



→ Une activité de surveillance des canalisations et postes de détente qui semble conforme avec les rythmes imposés par la réglementation (à confirmer sur le moyen terme)

→ Un taux de fuites confirmées lors de la surveillance des canalisations à un niveau maîtrisé



→ Une vision partielle des résultats de l'activité de surveillance des réseaux

→ Une impossibilité d'appréhender précisément l'activité de surveillance des robinets (en l'absence de précisions sur les classes de sensibilité)



→ La nécessité de surveiller l'activité de vérification périodique de l'étalonnage des compteurs (baisse durée de réétalonnage + déploiement "GAZPAR")

→ Impossibilité pour le concessionnaire de rendre compte des dépenses d'entretien et de maintenance à la maille des concessions

Points forts/points faibles/ écarts



- Bonne vision des signalements (appels) et de leur décomposition
- Respect du délai d'intervention d'urgence (moins de 60 min) dans 99,2% des cas

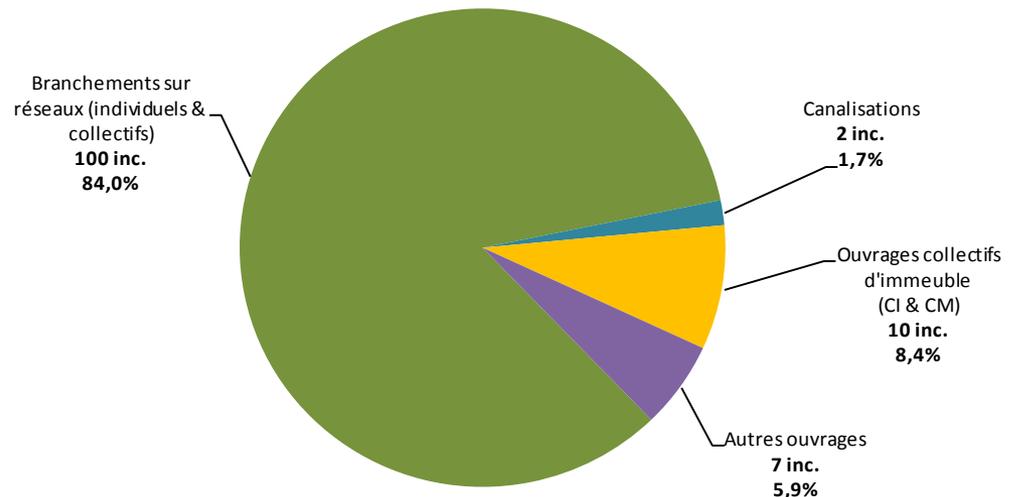
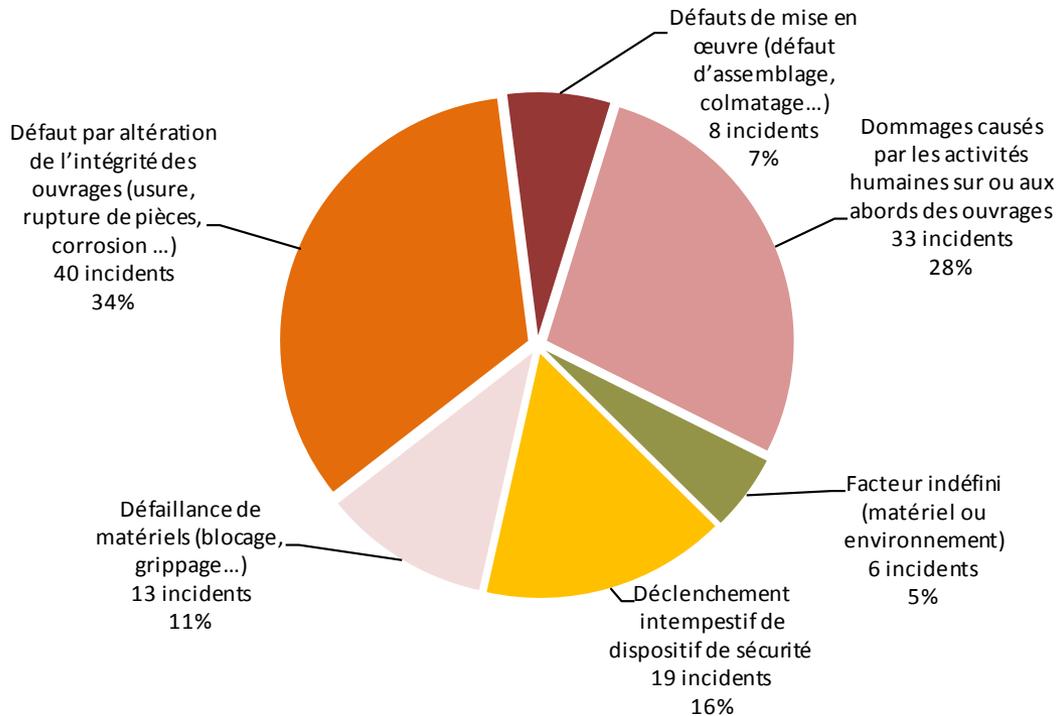


- **Carence notable sur les équipements en défaut ou endommagés (défaut de transparence du concessionnaire)**
- L'analyse des causes et des sièges suggèrent des besoins en renouvellement sur les ouvrages de raccordement et notamment les branchements individuels (ouvrages les moins connus de l'exploitant)



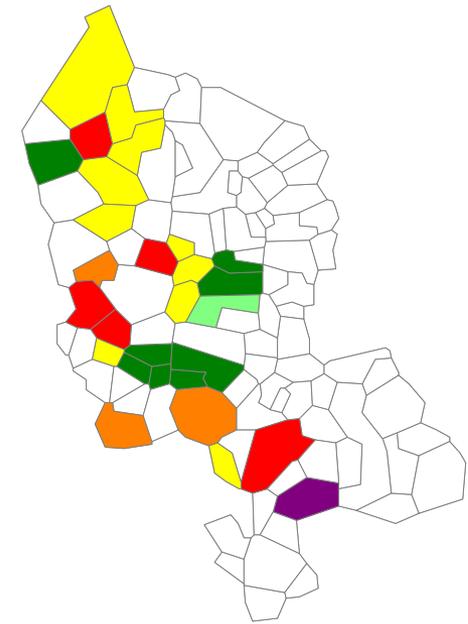
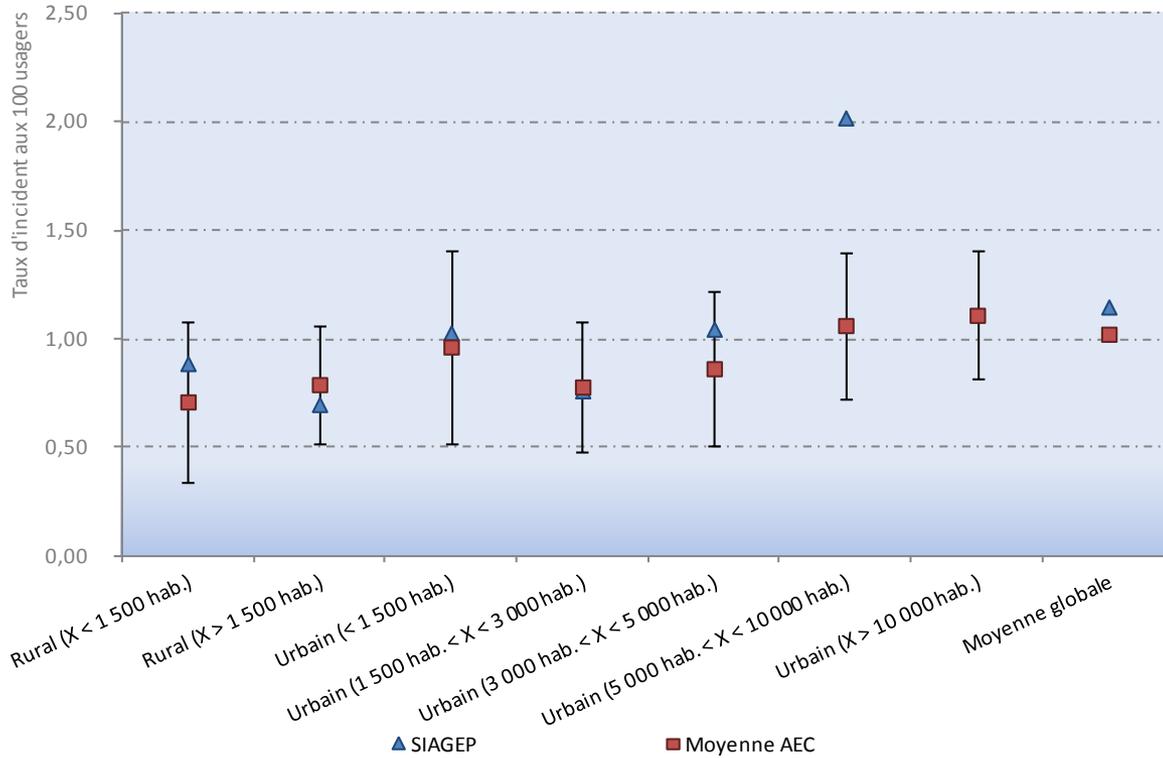
- Une hausse des incidents en 2012 : + 12,3% (conséquence de la rigueur hivernale ? Phénomène ponctuel ?)

Les causes et sièges des incidents affectant les biens concédés



Positionnement du SIAGEP ...

le taux d'incidents sur ouvrages concédés



- Urbain (5 000 hab. < X < 10 000 hab.)
- Urbain (3 000 hab. < X < 5 000 hab.)
- Urbain (1 500 hab. < X < 3 000 hab.)
- Urbain (< 1 500 hab.)
- Rural (X > 1 500 hab.)
- Rural (X < 1 500 hab.)

Points forts/points faibles/ écarts



- La qualité des données visant à rendre compte des travaux effectués sur un exercice donné >> une bonne reconstitution des flux d'entrée dans les inventaires
- Vision claire sur les investissements du concessionnaire et sur les remises gratuites des tiers



- **Un ralentissement de l'activité de développement et de renouvellement :**
 - >> Les renouvellements de réseaux concernent une part marginale du linéaire global (509 m en 2012 et 461 en 2010)
 - >> Une baisse des travaux de développement depuis le début de la décennie 2000



- Manque de lisibilité sur les participations versées par les usagers au titre des travaux
- Peu de réponses aux demandes de précisions et correctifs

Points forts/points faibles/ écarts



- Une vision correcte des réclamations adressées à GrDF
- Un maintien global du service (usagers) et du niveau des consommations (consommation moyenne par an)



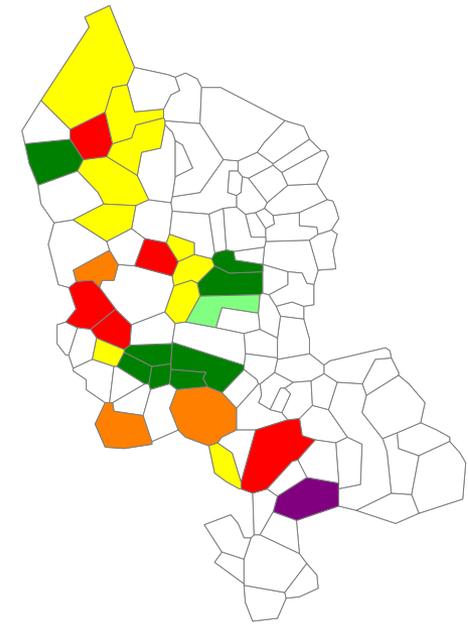
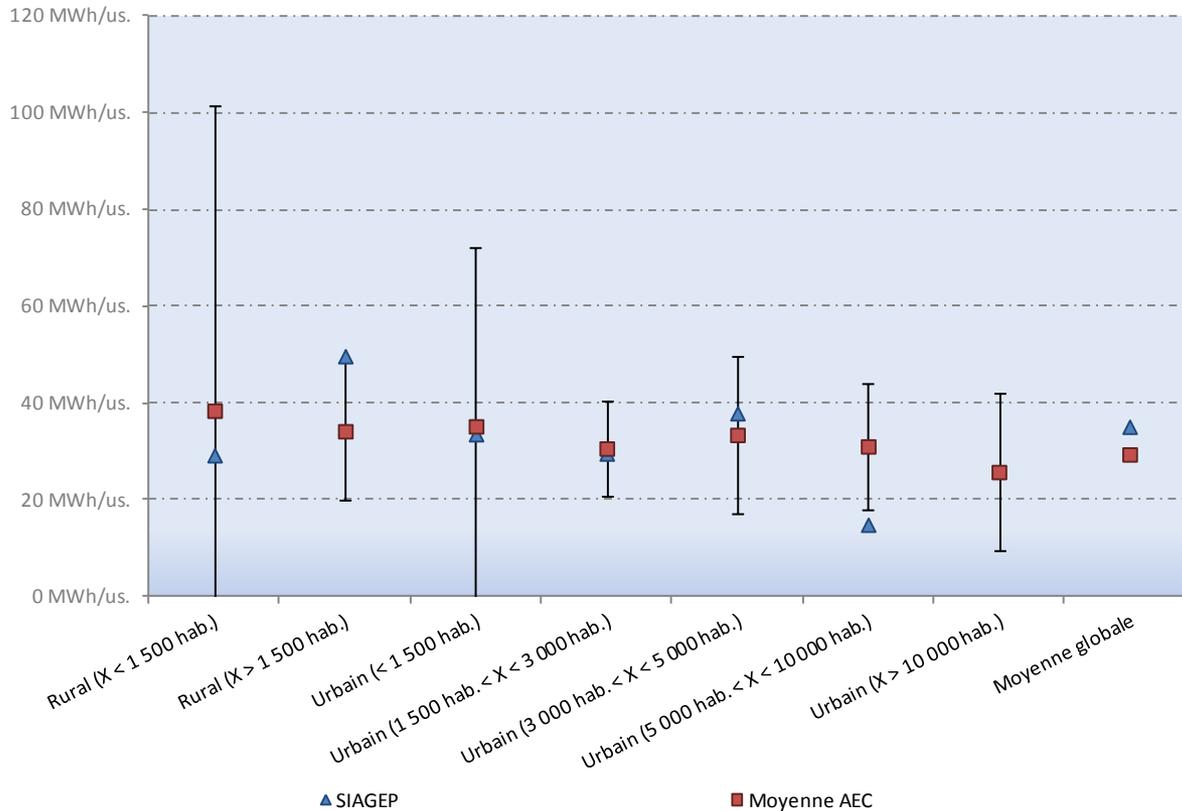
- Vision fragile et incomplète des prestations facturées par GrDF dans le cadre de son catalogue (carences sur des prestations essentielles)
- Vision artificielle de l'activité de relève (activité essentielle du service)



- Une lente baisse du nombre d'usagers certaines communes (des questions sur le parc de raccordements improductifs et la "promotion du gaz")

Positionnement du SIAGEP ...

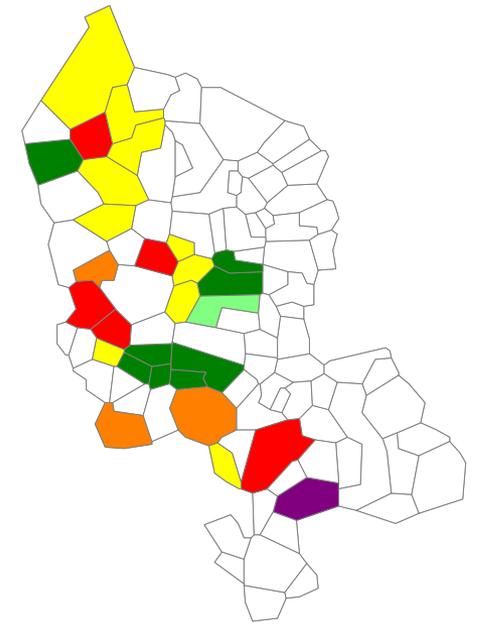
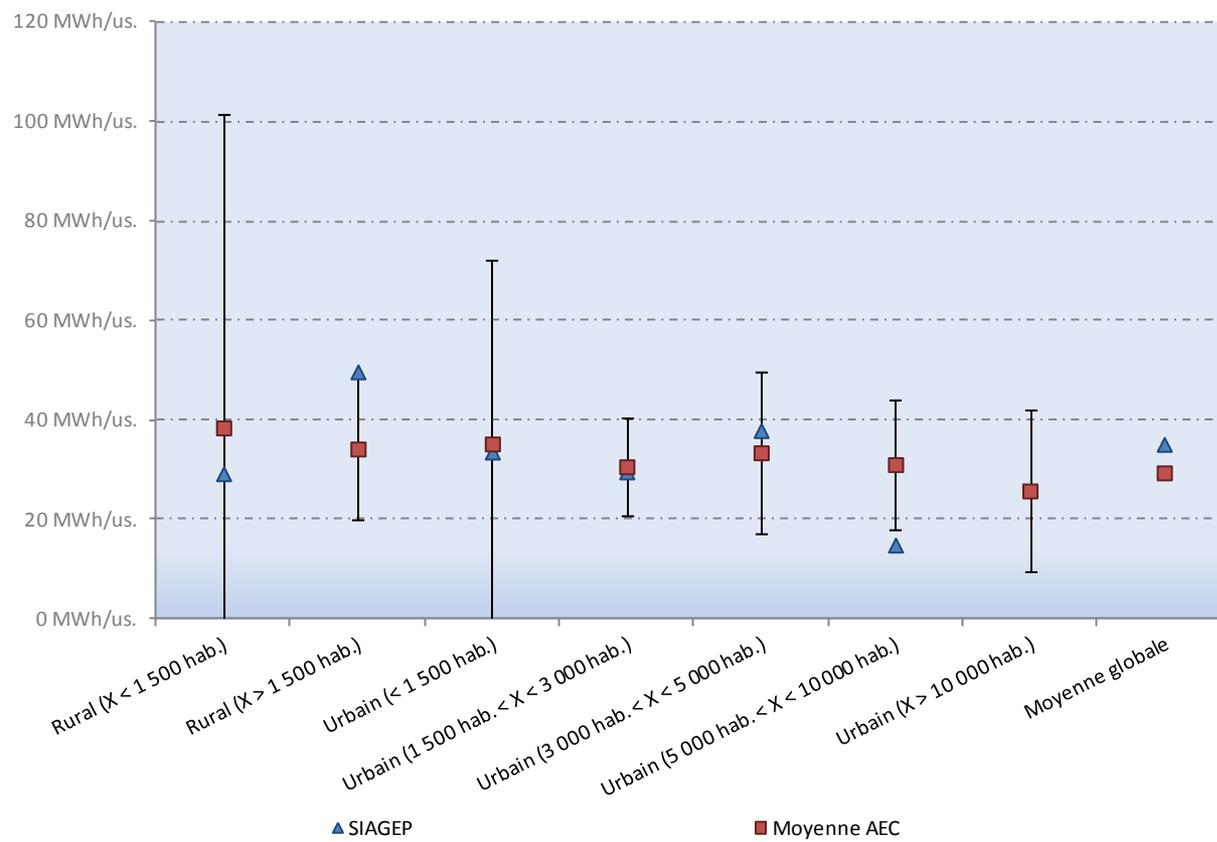
Consommation moyenne par usager



- Urbain (5 000 hab. < X < 10 000 hab.)
- Urbain (3 000 hab. < X < 5 000 hab.)
- Urbain (1 500 hab. < X < 3 000 hab.)
- Urbain (< 1 500 hab.)
- Rural (X > 1 500 hab.)
- Rural (X < 1 500 hab.)

Positionnement du SIAGEP ...

L'investissement par MWh distribué



- Urbain (5 000 hab. < X < 10 000 hab.)
- Urbain (3 000 hab. < X < 5 000 hab.)
- Urbain (1 500 hab. < X < 3 000 hab.)
- Urbain (< 1 500 hab.)
- Rural (X > 1 500 hab.)
- Rural (X < 1 500 hab.)

Points forts/points faibles/ écarts



→ Une fiabilisation continue de l'inventaire comptable (remontées du SIAGEP) bien que partielle



→ Une carence majeure sur les origines de financement qui empêche :

>> D'obtenir une vision objective sur la façon dont le patrimoine est constitué a vérification des "droits du concédant";

>> Toute vérification du compte "droits du concédant"

→ Une vision figée du patrimoine comptable et financier

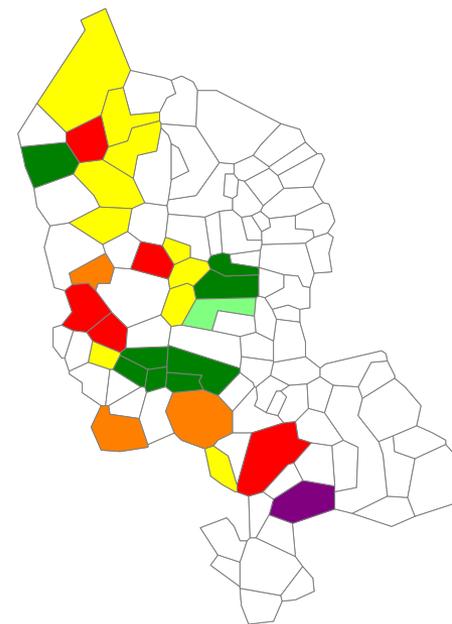
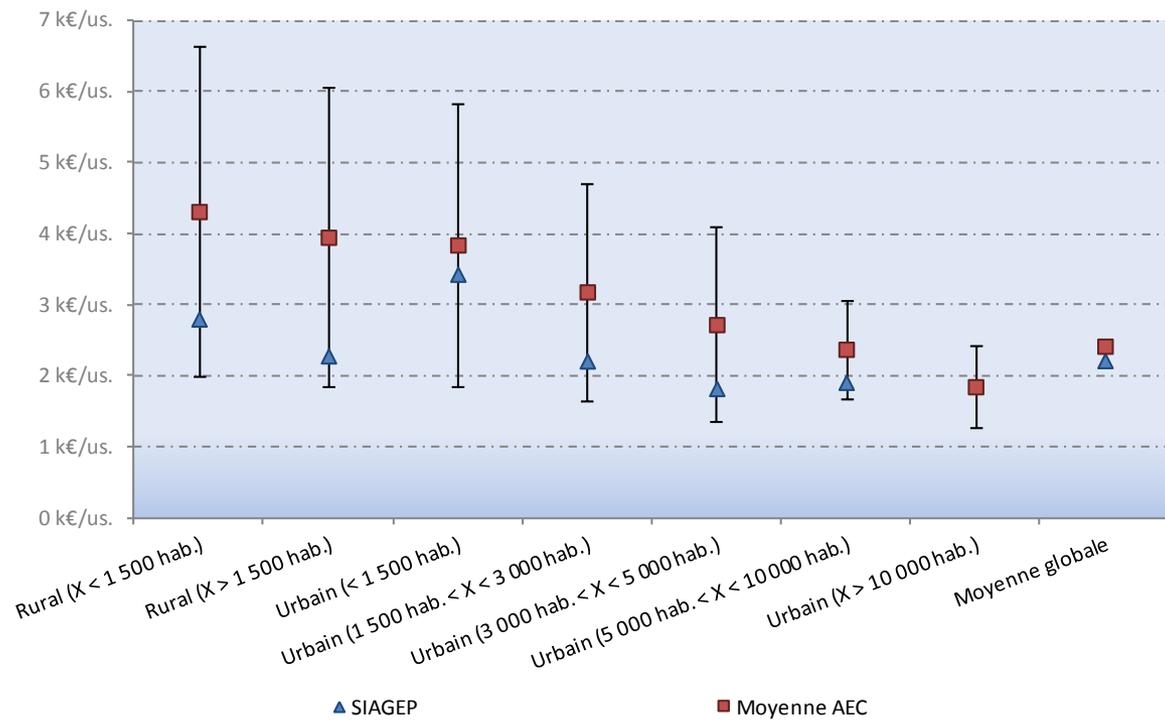
→ Une faible dégradation de la cohérence des inventaires sur les canalisations de distribution et **une sur-représentativité importante de l'inventaire comptable sur tous les autres ouvrages**



→ L'absence d'un compte d'exploitation représentatif de la réalité économique des concessions

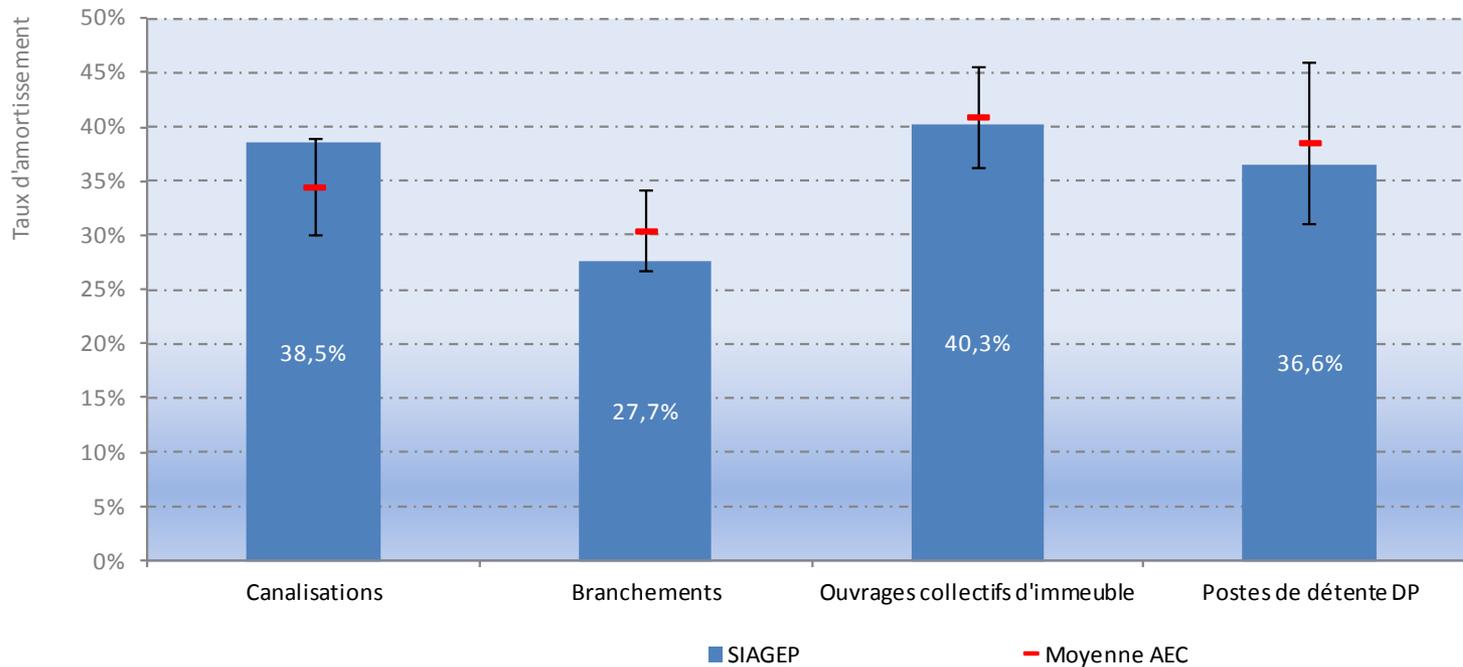
→ Des réponses toujours en attente sur des anomalies significatives

Positionnement du SIAGEP ... la valeur brute par usager



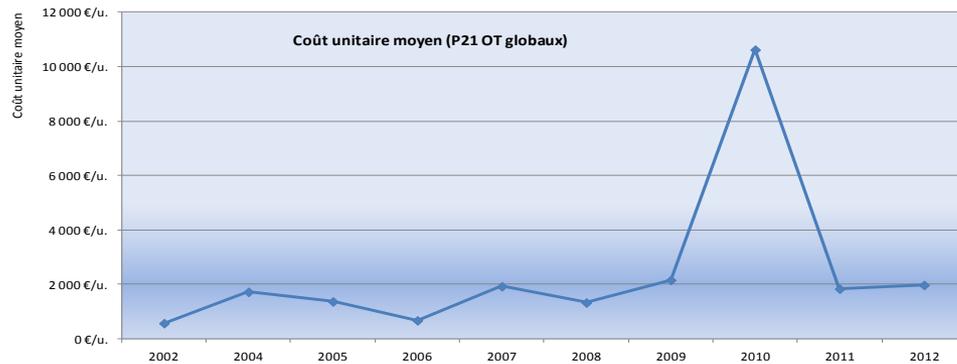
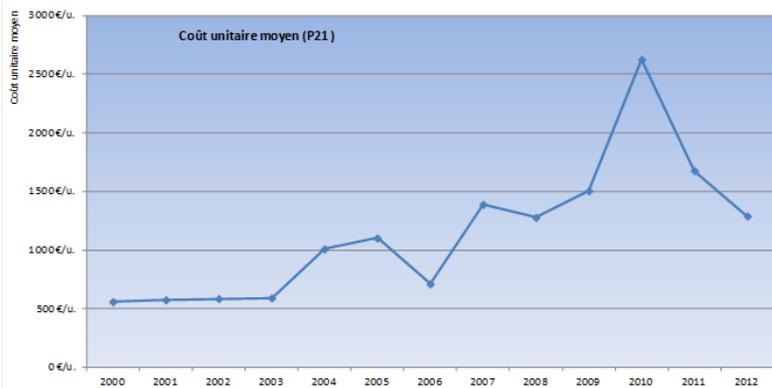
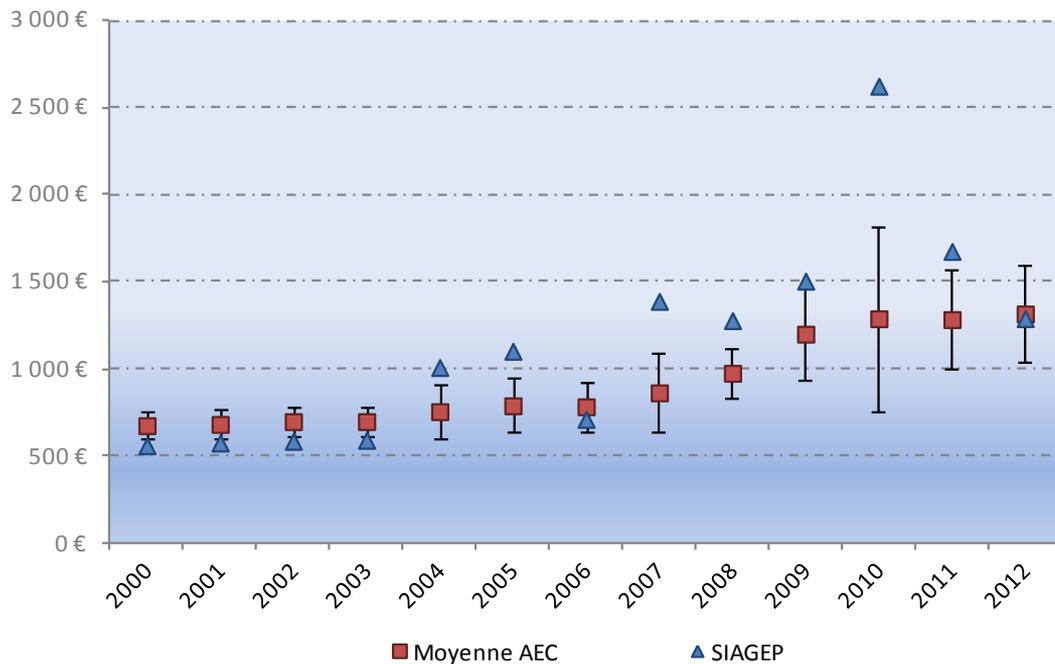
- Urbain (5 000 hab. < X < 10 000 hab.)
- Urbain (3 000 hab. < X < 5 000 hab.)
- Urbain (1 500 hab. < X < 3 000 hab.)
- Urbain (< 1 500 hab.)
- Rural (X > 1 500 hab.)
- Rural (X < 1 500 hab.)

Positionnement du SIAGEP ... la part amortie des ouvrages



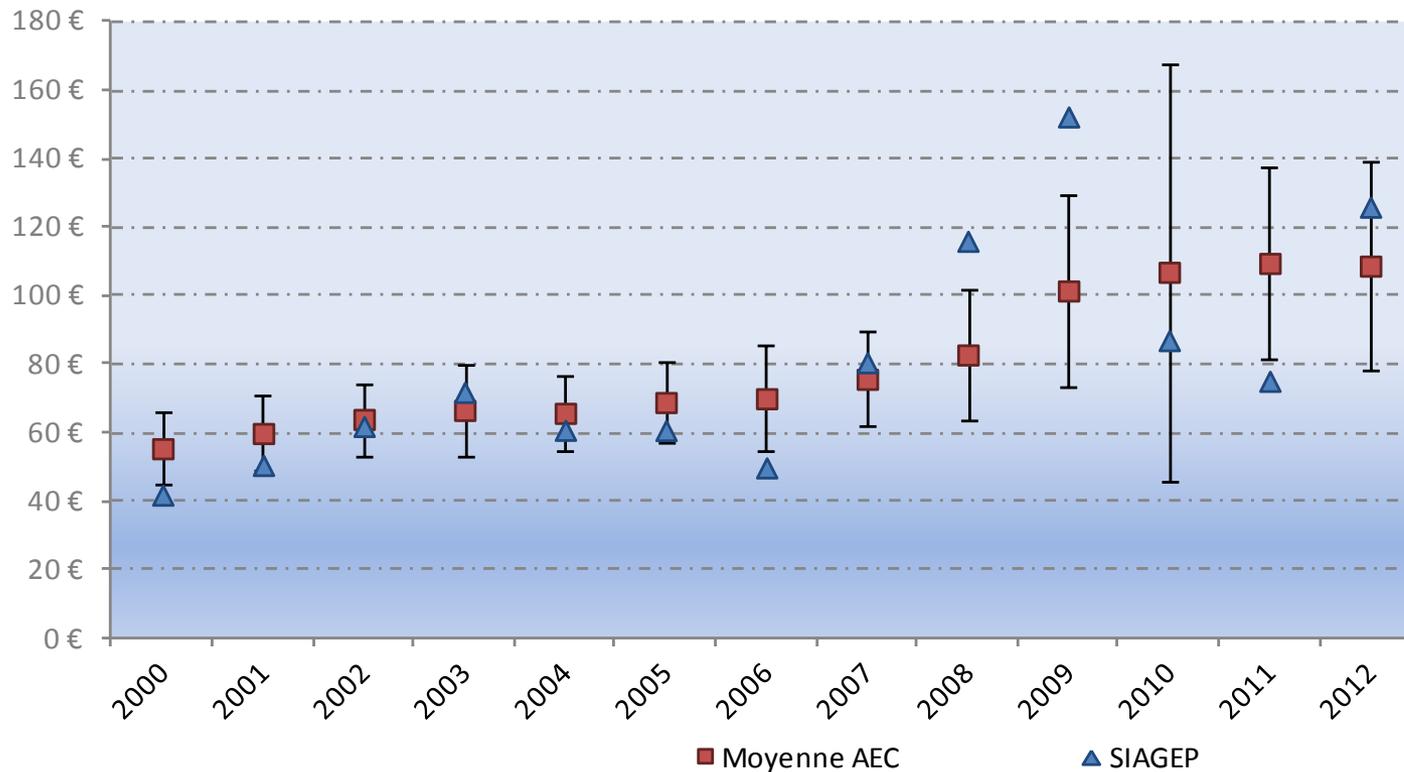
Positionnement du SIAGEP ...

Les coûts unitaires des branchements individuels



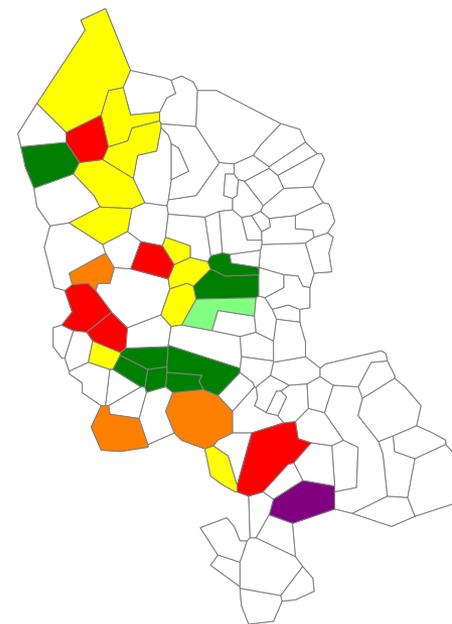
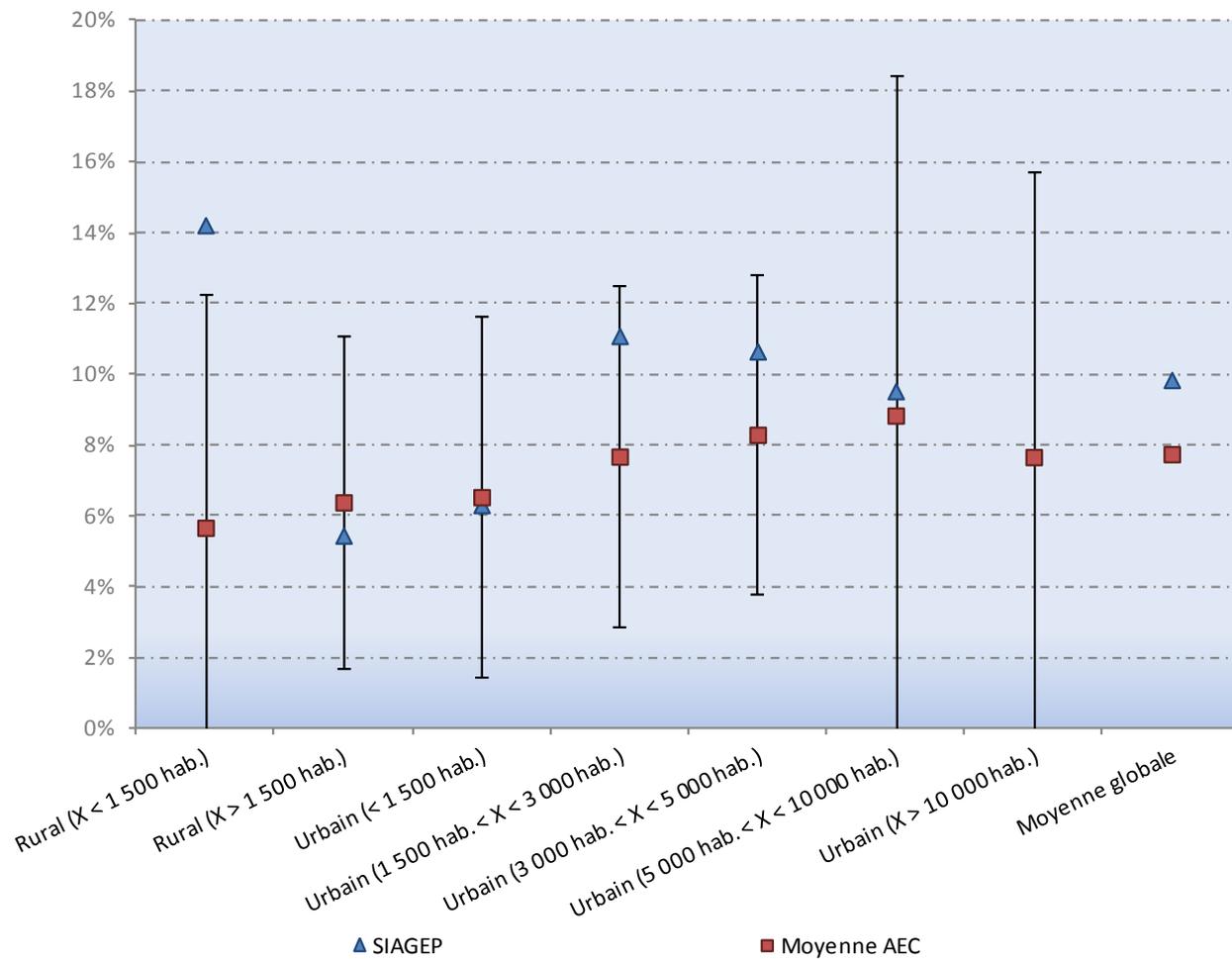
Positionnement du SIAGEP ...

Les coûts unitaires des canalisations



Positionnement du SIAGEP ...

Les financements de la collectivité et des tiers



- Urbain (5 000 hab. < X < 10 000 hab.)
- Urbain (3 000 hab. < X < 5 000 hab.)
- Urbain (1 500 hab. < X < 3 000 hab.)
- Urbain (< 1 500 hab.)
- Rural (X > 1 500 hab.)
- Rural (X < 1 500 hab.)

Merci de votre attention